

CONDUCTEURS-RECEVEURS pourquoi pas vous ?

Découvrez la Compagnie des Transports du Bas-Rhin

La CTBR a été créée le 1^{er} janvier 2009. Il s'agit d'une SAS (Société par Actions Simplifiées) détenue par la CTS (61%), Mugler (13%), Striebig (13%) et Veolia Transdev (13%).



La CTBR gère l'offre et l'exploitation des lignes interurbaines du Réseau 67, essentiellement sur le bassin Strasbourg-Kochersberg-Bruche.

A cet effet, l'entreprise travaille en collaboration avec le département du Bas-Rhin à travers sa mission de délégation de service public.

Différents type de contrats peuvent être proposés aux futurs conducteurs-receveurs, en fonction des besoins de l'entreprise.



Votre fonction

Conduire commercialement les différents types de véhicules de Transport en commun en respectant les consignes de prévention des risques et des accidents.

Le conducteur-receveur étant le premier interlocuteur des clients, sa mission est le coeur de métier de la CTBR.

Il est rattaché aux Chefs de mouvement ainsi qu'au Responsable d'exploitation. De part sa mission, il est également amené à collaborer avec les services Marketing, Maintenance et Administratif.



Votre fonction comporte cependant des spécificités telles que les horaires variables ainsi que la possibilité de travail lors des week-ends et jours fériés. Pour des raisons de commodités, il est préférable que vous soyez domicilié dans un rayon de 25 kms autour de Strasbourg.

- > Conduite du car en veillant au respect des horaires, des fréquences et de la régularité du service.
- > Respect du code de la route et des règles de procédures en vigueur dans l'entreprise notamment concernant les consignes énoncées par l'encadrement.
- > Ambassadeur de l'entreprise à travers le rôle commercial du conducteur-receveur : vente de titres, renseignements et conseils aux clients, transmission des réclamations clients, gestion du fond de caisse selon la procédure en vigueur.



Vos compétences & acquis

- > Un bon sens commercial et une aisance relationnelle,
 - > La capacité psychomotrice à conduire un véhicule de transport en commun,
 - > Le sens de la sécurité,
 - > Diverses capacités inhérentes au poste : la ponctualité, la rigueur, l'autonomie ainsi que la maîtrise de soi.
- > Titre professionnel de transport de voyageurs ou diplôme équivalent,
 - > Permis D et FIMO ou FCO voyageurs à jour.

- > Salaire de base : 11,16€ brut/heure
 - > Prime de vacances + 13ème mois
 - > Contrat d'Intéressement
 - > Mutuelle santé obligatoire
-
- > Restaurant d'entreprise
 - > Facilité de circulation sur les lignes du réseau

Rémunération & avantages

Contactez nous !

Adressez votre CV ainsi que votre lettre de motivation au service **RESSOURCES HUMAINES** par voie postale ou par mail à l'adresse suivante : drh@ctbr67.fr

Plus d'infos ? 03 88 23 43 23 (standard CTBR)

Rendez-vous sur le site internet de la CTBR www.ctbr67.fr !